

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 mai 2015

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 139

présenté par

M. Cotel, M. Sauvan, M. Bricout, M. Arnaud Leroy, Mme Le Dissez et M. Burroni

-----

**ARTICLE 19 OCTIES**

À l'alinéa 8, après le mot :

« plans »,

insérer les mots :

« et des programmes ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de précision. Il permet d'explicitier que les programmes locaux de prévention des déchets sont également inclus dans le champ de cet article.